|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | DG ECHO-Dir A-Unit A.3 |
| Numéro de poste Sysper: |  |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Maria ZUBER [Maria.Zuber@ec.europa.eu](mailto:Maria.Zuber@ec.europa.eu)  3ème trimestre 2023  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures |  |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

La Direction Générale de la protection civile et des opérations humanitaires (ECHO) de la Commission européenne est chargée de réagir aux crises majeures dans le monde par l’intermédiaire du mécanisme de protection civile de l’Union (MPCU) et des canaux humanitaires d’ECHO. Le titulaire du poste sera affecté à l’unité Sécurité et Connaissance de la situation (ECHO A.3) au sein de la direction «Gestion des situations d’urgence et rescEU», qui est chargée de faciliter les réactions aux crises par l’intermédiaire du Centre de Coordination de la Réaction d’Urgence (ERCC), l’organe opérationnel du MPCU.

**Présentation du poste (nous proposons)**

La tâche première du titulaire du poste sera de soutenir les travaux de l’ERCC en matière d’anticipation stratégique et de prospective à plus long terme, qui visent à améliorer l’état de préparation opérationnelle. Il/Elle devra se concentrer sur les aspects transfrontaliers et trans-sectoriels des risques/menaces. Le titulaire du poste sera également amené à soutenir d’autres axes de travail connexes au sein d’ECHO et avec d’autres interlocuteurs, y compris les autorités des États membres. Le titulaire du poste est disposé à travailler en étroite collaboration avec de nombreuses équipes différentes de la DG ECHO, y compris l’ERCC, l’équipe chargée des capacités d’ECHO (responsable de rescEU et de la maintenance de la réserve européenne de protection civile), les unités politiques concernées au sein d’ECHO chargées à la fois de la protection civile et des affaires humanitaires, ainsi que d’autres services au sein de la Commission, du SEAE et du Conseil (y compris le dispositif intégré pour une réaction au niveau politique dans les situations de crise (IPCR)), les autorités des États membres, les organisations internationales et d’autres parties prenantes concernées.

Plus précisément, il/elle sera censé contribuer à:

* La maintenance et le renforcement de la fonction d’anticipation stratégique et de prospective de l’ERCC, dans le cadre de l’initiative «ERCC 2.0» lancée en 2021. Cette fonction vise à fournir à l’ERCC et aux autres parties prenantes une meilleure compréhension de l’évolution du paysage transfrontière et transsectoriel des risques/menaces et des implications qu’il pourrait avoir tant pour les opérations individuelles en cours que pour la gestion des crises par l’intermédiaire du MPCU;
* La poursuite de l’intégration de la réflexion d’anticipation/prospective dans les opérations et la planification opérationnelle du MPCU;
* La poursuite du lien entre les résultats de l’anticipation/prospective et le développement des capacités vis-à-vis de rescEU et de la réserve européenne de protection civile;
* La prise de décision sur des opérations spécifiques du MPCU, y compris par la préparation de différents types de produits analytiques, un suivi ciblé des médias et l’écriture de rapports.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

L’unité «Sécurité et connaissance de la situation» (ECHO A.3) recherche un collègue flexible et soucieux du service. Nous recherchons un candidat ayant:

* Expérience dans le domain de la protection civile ou dans la gestion des urgences
* Solide expérience de la prospective et de l’anticipation, notamment dans l’analyse des risques transfrontaliers ou transsectoriels
* Expérience dans le domain de la gestion de crise en matière d’élaboration de politiques et/ou d’opérations
* Expérience préalable de travail dans des secteurs spécifiques (p. ex., gestion de crise, protection civile, aide humanitaire, défense, énergie, transports, télécommunications, etc.) au sein d’administrations publiques nationales (y compris des fonctions de coordination de crise nationale)et/ou en/avec des organisations internationales
* Connaissance de l’UCPM et interaction entre les différentes institutions européennes
* Expérience préalable dans un centre de crise national et expérience internationale dans le domaine seront un atout
* Capacité à se familiariser avec de nouveaux sujets, parfois, très techniques, et à gérer plusieurs dossiers complexes simultanément
* Très bonnes compétences de rédaction
* Très bonne connaissance de Microsoft Office
* Excellente maîtrise de l’anglais écrit et parlé
* Bonnes qualités relationnelles et esprit d’équipe

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)